**ANNEXE 3**

**Important** : Ce document est transmis aux formateurs des centres de formation concernés par cet examen ainsi qu’aux candidats individuels.

Les informations ci-dessous énoncées sont destinées à renseigner les candidats sur le contenu du rapport d’activité.

Spécialité

**MÉtiers du plÂtre et de l’isolation**

de Brevet Professionnel

**Épreuve E.12 : Suivi et réalisation d’ouvrages en entreprise**

**Guide de préparation et d’évaluation**

**Évaluation ponctuelle**

**Contrôle en cours de formation**

1. **CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE**

La sous-épreuve E.12 s'appuie sur les activités en entreprise du candidat en situation :

* de reconnaitre le chantier sur site ;
* de rendre compte des activités conduites et des ouvrages réalisés avec l’ensemble des différents acteurs ;
* de proposer des solutions adaptées afin de préserver la santé et la sécurité des personnes ;
* de soumettre des adaptations liées au déroulement du chantier ;
* d’installer et de gérer l’organisation et les besoins du chantier au quotidien ;
* de monter, d’utiliser, de démonter les échafaudages de pied et les échafaudages roulants ;
* de répartir ou de faire répartir les matériels et les matériaux sur les postes de travail ;
* de répartir les tâches à chacun des membres et définir leur intervention ;
* de tutorer un apprenti ou un stagiaire ;
* d’expliciter un processus, une technique ;
* de lister de manière chronologique les opérations ;
* de contrôler la qualité des travaux et des ouvrages ;
* d’effectuer le repliement du chantier ;

Parmi celles-ci, le candidat choisit des activités dont il rend compte au travers d'un rapport et de sa présentation orale.

La sous-épreuve E.12 n’a pas l’objet de décrire sur le plan technique les ouvrages réalisés par le candidat, mais de montrer son implication pour permettre leur réalisation, cela au sein d'une équipe, dans le cadre d’une coactivité, en interaction avec les différents acteurs du chantier et les différents partenaires de l’entreprise. Elle doit également permettre d'évaluer les compétences du candidat liées à l'utilisation des outils et techniques de communication habituellement utilisés dans les entreprises du secteur des métiers du plâtre et de l’isolation, ainsi que dans l’établissement de formation.

1. **PLAN DU RAPPORT D’ACTIVITÉ**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **1** | **Page de garde** | Nom du candidat, dénomination de l’entreprise et de l’établissement de formation, années de formation, session de l’examen. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **2** | **Sommaire** | Pagination des documents. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **3** | **Remerciements** |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **4** | **Présentation de l’entreprise** (≈ 2 à 4 pages) | Sa structure, ses activités, la nature de ses marchés, la typologie de sa clientèle, sa situation géographique…  L’organigramme complet de l’entreprise et les missions et emplois assurés par chacun.  Les matériels spécifiques disponibles dans l’entreprise. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **5** | **Situations professionnelles réalisées en entreprise** (≈ 3 pages) | La liste de dix principales situations professionnelles, réalisées en entreprise et significatives du BP.  La restitution, synthétique et professionnelle, est effectuée sous forme de tableaux. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **6** | **Description et analyse d’une situation professionnelle** (de 10 à 15 pages) | Cette partie doit montrer l’implication du candidat dans la réalisation d’un chantier, cela au sein d'une équipe, dans le cadre d’une coactivité, en interaction avec les différents acteurs du chantier et les différents partenaires de l’entreprise.  Sont privilégiés les aspects liés à l’organisation et au suivi au quotidien, à la gestion des moyens, à la gestion de la santé et la sécurité des personnes, à la gestion de la qualité, au relationnel et au transfert de compétences.  Le candidat doit mettre en exergue les problèmes qu’il a rencontrés, ses analyses, ses décisions et ses conclusions.  Cette partie pourra comprendre tout croquis et photographie que le candidat jugera nécessaires. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **7** | **Conclusion** | Le candidat précisera en quoi son vécu en entreprise lui a permis d’évoluer et d’acquérir des compétences, en lien avec le référentiel du diplôme, sur les plans professionnels, techniques et relationnels. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **8** | **Annexes**  (≈ 10 pages) | Elles se limitent à l’illustration de certains aspects du rapport d’activités (documents non produits par le candidat). |

Le rapport d'activités en entreprise est mis à disposition des membres du jury huit jours avant la date de l'évaluation.

1. **Situations professionnelles rÉalisÉes en entreprise**

Ce tableau évite une liste « sèche ».

**Exemple :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Chantier :** M. DUPOND | |  | **Détails, difficultés d’intervention** |
| ***Contexte*** | Chantier de rénovation. Redistribution des volumes d’une pièce pour la création de 2 chambres (2nde étage). | Besoin d’un aide pour le coltinage des matériaux à pied d’œuvre.  Sol en carrelage conservé.  Revêtement mural à arracher au droit des appuis de la cloison.  Chambres créées à « refaire » par le peintre.  Schéma pour la mise ne place des gaines fourni par électricien.  Traitement des cueillies et des joints à réaliser pour une surface prête à imprimer. |
| **Acteurs** | M. DUPOND (maître d’ouvrage).  Électricien – Peintre. |
| **Activités professionnelles**  **Ouvrages** | Construction d’une cloison distributive D72/48, comprenant une porte, des interrupteurs et des prises de courant. Panneau de laine de verre de 45 mm. |
| **Moyens techniques** | Matériel du plaquiste. Niveau laser.  Matériaux livrés par le fournisseur en rez-de-chaussée sur rue. |
| Temps passé : 21 heures (3 x 1 jour) |
| Autonomie partielle  Autonomie totale |

1. **MODE D’ÉVALUATION**

L'évaluation s'appuie sur un rapport d'activités en entreprise réalisé à titre individuel par le candidat puis sur sa présentation orale devant un jury.

Le candidat est évalué sur tout ou partie des compétences suivantes et les savoirs qui leur sont associés :

C2.5 - Préparer et suivre la réalisation des tâches ;

C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier ;

C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes ;

C3.4 - Préparer le poste de travail ;

C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages ;

C4.1 - Animer une petite équipe ;

C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs du chantier ;

C4.3 - Rendre compte.

**La présentation orale du rapport d’activités devant le jury**

Lors de la présentation orale du dossier, il appartiendra au candidat de choisir la stratégie de présentation.

Il pourra utiliser les moyens numériques de communication adaptés mis à sa disposition (ordinateur, vidéo projecteur, tableau blanc…). L’autonomie et les compétences en communication écrite et orale seront des éléments qui devront être mis en exergue.

Le jury appréciera les capacités du candidat à structurer, justifier, argumenter les renseignements techniques apportés dans les descriptions.

En l’absence de rapport d'activité, l’interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à la sous-épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat est interrogé et une note lui est attribuée.

L’exposé, au cours duquel le candidat n’est pas interrompu, est suivi d’un entretien qui porte sur le rapport d’activités et plus particulièrement sur le chantier présenté.

Évaluation ponctuelle : exposé (10 min maxi) et entretien (20 min).

Contrôle en cours de formation :

L’évaluation s’effectue dans l’établissement, en fin de la formation, à l’occasion d'une situation organisée dans le cadre des activités habituelles de formation, par l'équipe pédagogique chargée du domaine professionnel qui prépare les documents nécessaires et choisit le moment de son déroulement. Celui-ci peut être différent pour chaque candidat qui en est préalablement informé.

La grille d’évaluation de la sous-épreuve présentée ci-dessous est utilisée quel que soit le mode de validation. Il est souhaitable que le candidat en ait connaissance pour l’élaboration de son rapport d’activités.

Le rapport d’activités est évalué sur 40 points. Sa lecture préalable permet de déterminer le niveau de maîtrise des compétences qui sera confirmé lors de l’entretien (les indicateurs d'évaluation figurent dans la colonne « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences).

La présentation orale et l’entretien sont évalués sur 60 points.

La case de croisement entre les points de développement attendus (colonne de gauche) et les compétences est blanche lorsqu’une évaluation est à réaliser. Le niveau de maîtrise est traduit par une flèche dont la signification est légendée.

À l’issue de l’entretien, les membres du jury déterminent collégialement une note par compétence. Ils indiquent toute remarque susceptible d’intéresser le jury d’examen.

1. **CONSIGNES AUX MEMBRES DE LA COMMISSION D’INTERROGATION**

Lors de la lecture des dossiers, les membres de la commission noteront sur une fiche « Préparation de l’entretien », les thèmes et les questions qui seront abordés lors de la phase d’entretien.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Épreuve E.12 – Unité U.13**  **Fiche d’évaluation du suivi et réalisation d’ouvrages en entreprise** |  | Le candidat : |
| La date : |

|  |
| --- |
| Membres du jury : |

|  |
| --- |
| **prÉparation de l’entretien** |
| **Questions à poser** |
|  |